

# LAUDUN-L'ARDOISE

## BILAN DE MANDAT 2020-2026





## SOMMAIRE

### ÉDITO P.4

#### FINANCES, ÉCONOMIE ET COMMUNICATION P.6

Dès le début du mandat, nous avons fait le choix d'une gestion financière rigoureuse et responsable. Cela a permis de désendetter la commune, de dégager des marges de manœuvre nouvelles et d'investir massivement sans augmenter les impôts locaux. Parallèlement, nous avons soutenu le développement économique du territoire, renforcé les partenariats, soutenu le commerce local et relancé la dynamique de projets structurants. Enfin, il a fallu moderniser les outils de communication pour informer plus clairement et plus régulièrement les habitants.

#### SANTÉ, SÉCURITÉ ET ÉDUCATION P.10

Cette thématique reflète l'attention constante qui a été portée au bien-être des habitants. Qu'il s'agisse de l'installation de nouveaux médecins, de la création d'un habitat inclusif, du renforcement de la vidéoprotection, de la montée en puissance de la police municipale ou des projets de rénovation et d'extension des écoles : toutes ces actions ont été guidées par une volonté forte de garantir la sécurité, la santé et la réussite éducative de chacun.

#### ÉQUIPEMENTS, TRAVAUX, SPORT ET ENVIRONNEMENT P.14

Améliorer le cadre de vie, c'est d'abord moderniser les infrastructures, investir dans l'entretien de notre patrimoine communal, sécuriser les déplacements, valoriser les espaces naturels et soutenir le sport pour tous. De nombreux travaux ont été réalisés dans nos bâtiments publics, nos écoles, nos espaces sportifs, nos voiries et nos quartiers. Des efforts ont également été faits pour favoriser la transition écologique, avec un plan ambitieux de rénovation énergétique et de sobriété environnementale.

#### CULTURE, PATRIMOINE ET MANIFESTATIONS P.22

Tout au long du mandat, il a fallu veiller à préserver notre identité locale en valorisant notre patrimoine historique, nos lieux culturels et nos traditions. Grâce à une programmation riche, des rénovations engagées (église, cinéma, espaces culturels), et des événements accessibles à tous, nous avons permis à la culture de rester vivante et fédératrice. Car au-delà des pierres, c'est l'esprit de notre commune qui s'exprime à travers ces actions.

#### MOBILITÉ ET TRANSPORTS P.26

Face à l'évolution des modes de déplacement et aux enjeux de sécurité routière, des travaux de fond ont été engagés pour rendre les mobilités plus fluides, plus sûres et plus durables. Réaménagements de voiries, sécurisation des abords d'école, création de nouveaux itinéraires cyclables ou réflexion sur les transports collectifs : chaque action vise à faciliter le quotidien des habitants tout en répondant aux exigences d'un développement urbain maîtrisé.

## ÉDITO DU MAIRE

Bilan d'un mandat utile, exigeant et résolument tourné vers l'avenir.

Chères Laudunoises, chers Laudunois,  
Chères Ardoisiennes et chers Ardoisiens,

Alors que s'achève notre mandat, il est temps de vous présenter le fruit de plusieurs années de travail, d'engagement, et, il faut bien le dire, de résistance face aux crises successives qui ont jalonné cette période.

Depuis 2018, date à laquelle vous nous avez fait confiance dans un premier temps pour redresser la situation budgétaire préoccupante de notre commune, nous avons dû faire preuve de rigueur, de détermination et de solidarité. Le constat était clair : une situation financière dégradée, une dette importante, des équipements vieillissants, et des obligations légales à respecter en urgence. Il a fallu d'abord stabiliser les fondations avant de pouvoir bâtir.

La période 2018-2020 a été un mandat à part entière, un mandat de sauvetage. Nous avons réduit les charges, réorganisé les services, relancé des projets oubliés ou bloqués, et surtout remis les finances communales sur de bons rails. Ce travail de fond a permis de redonner à Laudun-l'Ardoise une trajectoire budgétaire saine, qui nous a permis ensuite d'investir massivement sans recourir à l'emprunt.

Ce cap, nous l'avons tenu, même lorsque les crises sont venues frapper à nos portes. La crise sanitaire du Covid-19 a bouleversé notre quotidien, ralenti les projets, isolé les plus fragiles. Puis sont venues la crise énergétique et la flambée des coûts liée à la guerre en Ukraine, auxquelles s'est ajoutée une instabilité politique nationale et une crise budgétaire qui a réduit les marges des collectivités.

Face à ces épreuves, nous avons fait le choix de la responsabilité. Grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics, à notre politique de sobriété énergétique anticipée et à une stratégie d'investissement ciblée, nous avons non seulement tenu le cap, mais nous avons aussi engagé de nombreux projets structurants : réhabilitation patrimoniale, transition énergétique, modernisation des écoles, développement économique de la zone de l'Ardoise, budget participatif, transparence renforcée...

Cette réussite n'a pas été linéaire. Elle a été parfois entravée par des oppositions internes et des tentatives de déstabilisation politique. Mais l'équipe majoritaire, malgré toutes ces crises et même amoindrie un temps, a tenu bon. Elle s'est reconstruite, s'est formée, et n'a jamais perdu de vue l'essentiel : servir l'intérêt général. Elle l'a fait avec constance, sans jamais se répandre sur les réseaux sociaux, sans répondre aux attaques infondées, parfois virulentes, dont elle a pu faire l'objet. Car ce qui l'a guidée tout au long de ce mandat, c'est l'engagement pris envers vous, habitants de Laudun-l'Ardoise : celui de travailler avec sérieux, honnêteté et loyauté au service du bien commun.

Nous avons toujours agi avec un seul cap : améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, anticiper les besoins à venir et préserver les finances de notre commune pour ne pas hypothéquer l'avenir. Et nous avons tenu nos objectifs, malgré un programme initial dense et ambitieux, bien plus fourni que ceux de nombreuses autres équipes municipales. Le bilan est solide, cohérent, et à la hauteur des exigences que nous nous étions fixées dès le départ.

Aujourd'hui, Laudun-l'Ardoise est mieux armée pour faire face aux défis de demain. La commune est désendettée, son excédent budgétaire consolidé, ses infrastructures modernisées, et de nouveaux projets sont prêts à voir le jour. Ce bilan est le vôtre. C'est grâce à votre confiance, à votre participation et à l'engagement des agents communaux que nous avons pu avancer, même dans les tempêtes.

Ce magazine retrace ce chemin parcouru ensemble. Il témoigne de notre attachement à notre commune, de notre volonté de bâtir sur du solide et de notre conviction qu'une commune qui agit, qui écoute et qui anticipe est une commune qui avance.

Bonne lecture à toutes et tous.

**Yves Cazorla**

Maire de Laudun-l'Ardoise



# FINANCES, ÉCONOMIE ET COMMUNICATION

Dès le début du mandat, nous avons fait le choix d'une gestion financière rigoureuse et responsable. Cela a permis de désendetter la commune, de dégager des marges de manœuvre nouvelles et d'investir massivement sans augmenter les impôts locaux. Parallèlement, nous avons soutenu le développement économique du territoire, renforcé les partenariats, soutenu le commerce local et relancé la dynamique de projets structurants. Enfin, il a fallu moderniser les outils de communication pour informer plus clairement et plus régulièrement les habitants.

## > POURSUITE DU TRAVAIL AVEC LA RÉGION

POUR RELANCER LE PRAE LAVOISIER EN SOMMEIL DEPUIS 12 ANS.



La commune n'a eu de cesse de travailler sur ce dossier depuis 2018 pour relancer le PRAE (Parc Régional d'Activités Economiques Lavoisier). L'équipe municipale a toujours été en contact avec

les principaux acteurs que sont les viticulteurs, propriétaires voisins du quartier Rollet, l'armée (1<sup>er</sup> REG et Délégation Militaire Départementale de l'Armée) et le syndicat mixte Lavoisier.

Devant l'absence de réponse du syndicat mixte, le Maire a donné en main propre à la Présidente du syndicat le 20 mars dernier une lettre d'intention des viticulteurs qui seraient d'accord pour négocier des échanges de parcelles avec l'Armée et ce dernier afin de débloquer le développement du PRAE. Une lettre de rappel a été envoyée le 7 juillet 2025.

## > DES FINANCES SAINES POUR BÂTIR L'AVENIR.

Dès 2018, il a fallu remettre les finances communales sur des bases solides et retrouver une trajectoire budgétaire saine. Cela a exigé des décisions courageuses, une vision claire et une méthode rigoureuse. Un audit financier complet a permis d'établir un diagnostic précis, et très rapidement, un plan d'actions a été mis en œuvre : réduction de la masse salariale, réorganisation des services, optimisation des dépenses et renégociation de nombreux contrats.

Il est indispensable de rappeler qu'une commune doit impérativement dégager une épargne nette positive – c'est-à-dire ce qui reste après avoir remboursé ses annuités d'emprunt – pour pouvoir investir sereinement. Ce n'était malheureusement pas le cas de 2013 à 2015 et certaines décisions ponctuelles avaient été prises, comme la réintégration d'un legs dans le fonctionnement ou une hausse des impôts, pour rétablir artificiellement des équilibres budgétaires fragiles. Par ailleurs, l'emprunt contracté en 2013, alors même que l'épargne nette était négative, était une erreur stratégique qui a pesé lourdement sur les finances communales et limité les marges de manœuvre des années suivantes.

Tout au long du mandat, l'équipe municipale a refusé le recours systématique à l'emprunt, poursuivi

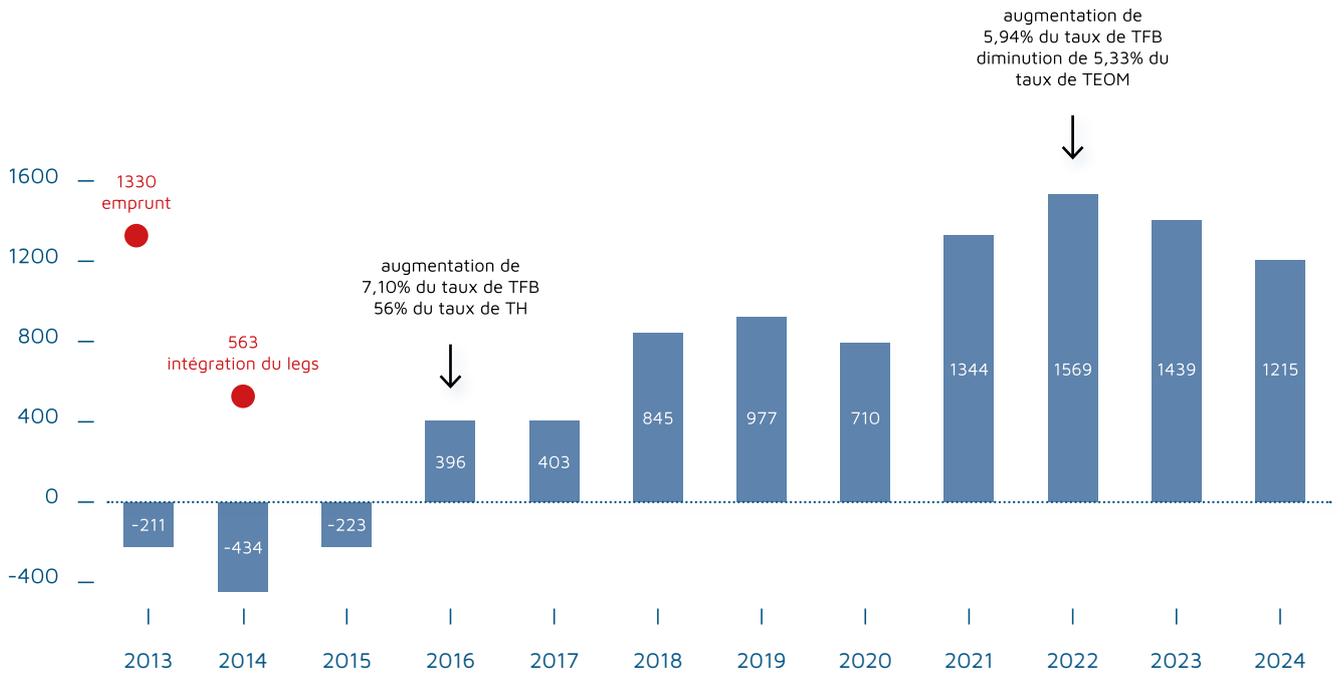
le désendettement, fait en sorte d'augmenter progressivement notre excédent budgétaire et de reconstituer une épargne nette solide. Ce redressement a permis notamment de financer des investissements majeurs, comme la modernisation de l'éclairage public, la rénovation thermique des bâtiments, ou encore la mise en œuvre d'un ambitieux plan de sobriété énergétique qui a permis de résister à l'explosion des coûts lors des différentes crises traversées (Covid-19, énergie, politique, budgétaire, etc.).

Nous avons tenu notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux. Ce n'est que contraints par une décision de l'Agglomération du Gard Rhodanien – qui a ponctionné nos ressources – que nous avons dû ajuster les taux, mais en compensant immédiatement cette hausse par une baisse équivalente de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nous avons fait des choix responsables, sans jamais faire payer aux habitants les erreurs des autres.

Grâce à cette gestion volontariste qui doit absolument être maintenue, Laudun-l'Ardoise est aujourd'hui en capacité d'affronter les nouveaux défis et d'envisager l'avenir avec sérénité : zone commerciale de l'Ardoise, extension des écoles, réhabilitation de la maison Albert André, implantation d'ombrières photovoltaïques, revalorisation de la friche industrielle de l'Ardoise... autant de projets structurants rendus possibles par une stratégie financière claire, prudente, mais ambitieuse.

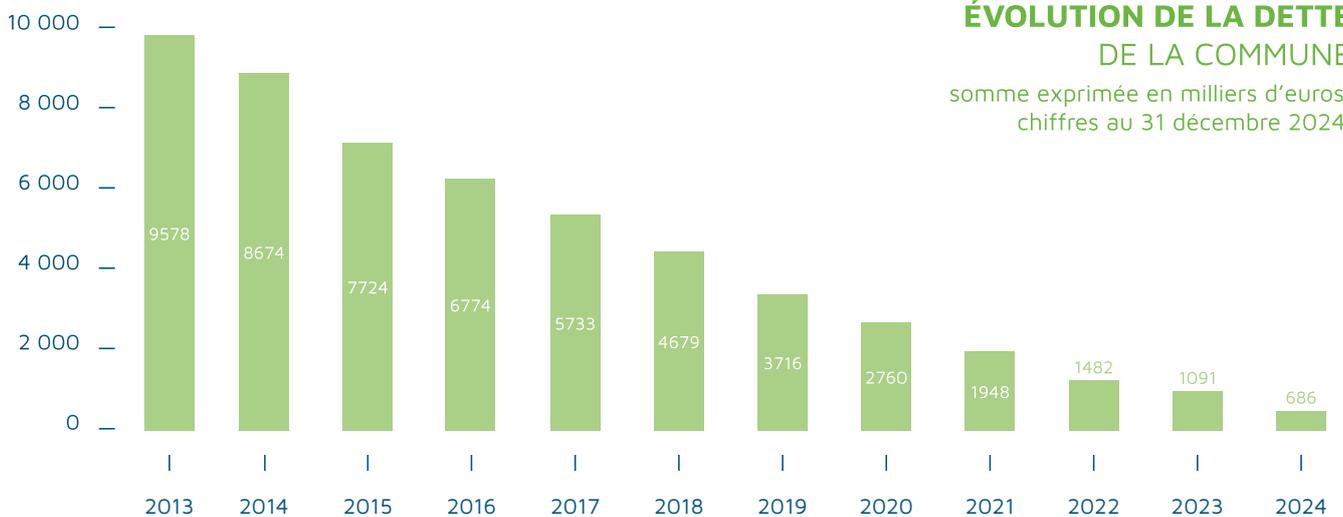
## ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE NETTE DE LA COMMUNE

somme exprimée en milliers d'euros.



## ÉVOLUTION DE LA DETTE DE LA COMMUNE

somme exprimée en milliers d'euros, chiffres au 31 décembre 2024.





## > L'ACHAT LOCAL : UNE DE NOS PRIORITÉS

(ACHATS, TRAVAUX, EMBAUCHES, STAGIAIRES,...).

Les achats et commandes publiques de la commune sont faits en proposant d'abord de consulter les entreprises et commerces locaux. L'équipe municipale s'est engagée sur ce point en signant la charte « acheter local » de l'association GRISBI.

## > MISE EN PLACE

### D'UN BUDGET PARTICIPATIF.

Le budget participatif répond pleinement à la volonté de faire participer les citoyens en leur permettant de s'impliquer directement dans la gestion de leur commune, de leur donner la parole et de les impliquer dans les choix budgétaires. Il est essentiel pour construire ensemble un avenir commun, dynamique et solidaire.

C'est une occasion unique pour chacun de devenir acteur de l'amélioration de son cadre de vie, tout en créant du lien social. À travers cette démarche, nous souhaitons également renforcer la transparence de l'action municipale et responsabiliser davantage les habitants sur la gestion des deniers publics.

Un montant de 50 000 euros, répartis équitablement entre cinq quartiers, soit 10 000 euros chacun est alloué. Tous les habitants âgés de 16 ans et plus peuvent proposer des projets dans des thématiques clairement définies : sport, culture, nature en ville, entraide et solidarité, ainsi que mobilier urbain et espace public. Les projets proposés devront être réalisables dans l'année qui suit leur sélection.

Depuis le mois de juin, ils peuvent déposer leurs idées via une plateforme en ligne dédiée. Elles doivent être suffisamment précises pour permettre une évaluation technique et financière par nos services municipaux. Au mois de novembre, tous les habitants seront invités à voter.

Les projets lauréats seront réalisés par la commune à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

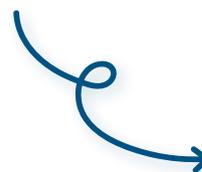
## > DEMANDE DE SUBVENTIONS

### POUR FINANCER NOS PROJETS.

Chaque année, lors de l'élaboration de notre budget et de la définition de nos investissements pour l'année, nous faisons toutes les demandes de subvention auxquelles nous pouvons prétendre compte tenu de notre santé financière.



**DÉPOSEZ  
VOTRE PROJET !**



### › PUBLICATION DES OFFRES D'EMPLOIS DES ENTREPRISES LOCALES.

Les associations d'entreprises ont été sollicitées pour fournir la liste des offres d'emplois de leurs adhérents. Une procédure de diffusion est mise en place sur les supports de communication de la commune.



### › MISE EN PLACE DE PANNEAUX LUMINEUX D'INFORMATION.

Les panneaux lumineux ont été installés en début de mandat au carrefour entre la rue Victor Hugo et l'avenue des anciens combattants pour Laudun et au carrefour du bon coin à l'Ardoise. Ces panneaux sont importants pour la communication en temps réel auprès de la population et notamment les aînés qui n'ont pas forcément les outils de communication modernes à disposition.

De la même façon, nous avons lancé un nouveau magazine municipal.

### › SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS.

Des subventions sont accordées annuellement aux associations. Ces aides tiennent compte de la santé financière des associations et des projets qu'elles portent. L'objectif de la commune est que les associations aient des projets afin d'apporter un niveau de lien social important à la population, qu'elles ne thésaurisent pas et qu'elles soient incitées à les mettre en place. La commune est là pour leur donner un coup de pouce pour qu'elles y parviennent.



### › DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.

Les conseils municipaux sont filmés depuis 2020 et le Covid-19 alors qu'il n'y avait aucune obligation. C'est une volonté de l'équipe municipale. Ces conseils municipaux sont préparés avec les opposants et les services de la commune afin de répondre à toutes leurs questions. Tous les documents leur sont fournis et en nombre important pour qu'ils aient toutes les informations et puissent donner leur avis en connaissance de cause.

La politique de transparence, c'est aussi répondre à toutes les questions des administrés de façon conviviale en les recevant à leur demande en mairie autant de fois que nécessaire ou dans la rue et notamment lors du marché dominical. C'est ce que fait l'équipe municipale depuis de nombreuses années.

Le budget participatif, mis en place cette année, est une autre forme de transparence et de démocratie participative.



# SANTÉ, SÉCURITÉ ET ÉDUCATION

Cette thématique reflète l'attention constante qui a été portée au bien-être des habitants. Qu'il s'agisse de l'installation de nouveaux médecins, de la création d'un habitat inclusif, du renforcement de la vidéoprotection, de la montée en puissance de la police municipale ou des projets de rénovation et d'extension des écoles : toutes ces actions ont été guidées par une volonté forte de garantir la sécurité, la santé et la réussite éducative de chacun.

## POUR NOS AÎNÉS

### > AGIR EN FAVEUR DES AÎNÉS ET DES PERSONNES ISOLÉES.

L'action en faveur des aînés est passée notamment par l'association « l'âge d'or » à qui nous avons permis de se réunir autant que les membres le souhaitent avec une continuité l'été alors que ce n'était pas le cas les années précédentes.

L'habitat inclusif réalisé dans la zone Canet et Cordier est également un endroit qui crée du lien social entre les personnes âgées ou en situation de handicap avec des animations réalisées par le CCAS.

### ORGANISER DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES.

Des repas avec les aînés de l'âge d'or et les enfants sont en préparation pour la rentrée de septembre dans les cantines scolaires de Lapierre et Rollo. Cette expérience sera renouvelée en fonction du retour des élèves et des aînés.

### > AIDE AUX AÎNÉS POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.

Le CCAS accompagne les personnes en difficulté mais apporte également son aide aux personnes âgées et favorise le lien social pour combattre l'isolement. Une des actions entreprises concerne l'aide aux démarches administratives en complément de l'agglomération mobile mise à disposition par l'Agglomération. C'est un véhicule itinérant qui apporte les services publics dans 40 communes de l'agglomération, offrant ainsi une aide précieuse, notamment pour les démarches administratives complexes.

### > CONSTRUCTION D'UN HABITAT INCLUSIF (EX-MAISON EN PARTAGE).

L'habitat inclusif a pris un peu de retard. Le bailleur social « un toit pour tous » a choisi de le reporter pour des raisons budgétaires mais la construction a enfin démarré en 2025. Une cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu le jeudi 3 juillet 2025.

Ce projet composé de 12 logements est situé à côté du lotissement social « les coteaux de la Tave ». Il accueillera des personnes âgées et des personnes en situation de handicap autonomes à partir de juin 2026. Un travail est fait en parallèle pour accueillir une autre structure de type « résidence seniors » et des contacts ont été pris avec des porteurs de projet pour y parvenir.

Par ailleurs, nous avons un projet de construction d'un EHPAD moderne de 86 lits avec l'UNAPEI 30 qui devrait se concrétiser avant fin 2025 pour une construction en 2026 et 2027.



## > DÉFINITION DES BESOINS EN MATIÈRE DE SANTÉ.

Une étude a été lancée en tout début de mandat mais n'a pas donné les résultats attendus. En outre, la maison médicale qui devait être prise en charge par des médecins comme ce fut le cas par exemple pour la maison médicale à Remoulins, n'a pas vraiment été plébiscité par les professionnels de santé. Ceci a incité l'équipe municipale à changer son fusil d'épaule et à travailler différemment. Elle a appuyé le projet de la pharmacie de Laudun qui souhaitait se déplacer et créer à ses frais une maison médicale. Ce projet est plus économique pour le budget de la commune par rapport à ce qui est fait partout ailleurs où les maisons médicales sont municipales avec le risque que les médecins viennent et repartent à leur guise en laissant les communes avec des structures qui ont coûté cher, complètement vides.

La commune a par ailleurs proposé de loger gratuitement les deux premiers nouveaux médecins dans des appartements communaux complètement refaits à neuf. Il est également proposé de prendre en charge la moitié des loyers de 3 cabinets médicaux pour les 3 premiers nouveaux médecins dans la maison médicale de la pharmacie ou ailleurs dans la commune. Une aide à la formation d'un infirmier (IPA) est également apportée par la commune.



## > DÉPLOIEMENT DE CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION.



Des caméras mobiles sont déployées notamment pour lutter contre les dépôts sauvages. Cette initiative a permis de diminuer considérablement ces incivilités en sanctionnant les personnes en question.

12 caméras de vidéoprotection avec lecture des plaques d'immatriculation ont été déployées en début de mandat. Ces caméras sont partagées avec la gendarmerie pour lutter contre la délinquance sur notre territoire.

23 autres caméras sont en cours de déploiement. Le marché public pour leur installation a été attribué en juin et il sera bientôt mis en œuvre.

## > POURSUITE D'UNE POLITIQUE COHÉRENTE EN MATIÈRE DE LOGEMENTS SOCIAUX.

La commune a réalisé les logements sociaux nécessaires pour ne plus avoir à payer la pénalité de carence de l'État qui était de 98 000 € chaque année. Toutefois, la commune est encore en déficit par rapport au nombre de logements sociaux qu'il faudrait réaliser compte tenu du nombre de logements total dans la commune. Le retard date de très longtemps et ne pourra pas être totalement rattrapé malgré les efforts dans les prochaines années.

Afin de poursuivre la réalisation de logements sociaux, nous continuons cette politique d'aménagement en demandant l'intégration d'une proportion de ces logements dans les projets de lotissements.

Les projets de création sont de plus en plus difficiles à équilibrer financièrement pour les bailleurs sociaux ; ce qui rend la tâche des communes de plus en plus difficile. En outre, les projets demandent beaucoup de temps pour être concrétisés ; rendant les objectifs triennaux difficilement atteignables.

Étant donné la complexité à réaliser les objectifs triennaux imposés par l'État, une convention a été signée avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie pour nous aider à atteindre cet objectif en lui confiant le droit de préemption dans certaines zones de la commune.

## > COLLABORATION ENTRE DE LA POLICE MUNICIPALE ET LA GENDARMERIE.



La Police Municipale travaille en collaboration avec la gendarmerie. Une convention a été signée avec l'État pour optimiser ce partenariat. Notre souhait est de renforcer la sécurité dans notre commune en rationalisant les missions de notre police et en augmentant les effectifs qui sont passés de 4 à 5 pour arriver à 6 d'ici la fin du mandat.



## > ÉTUDE PROSPECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCOLES.

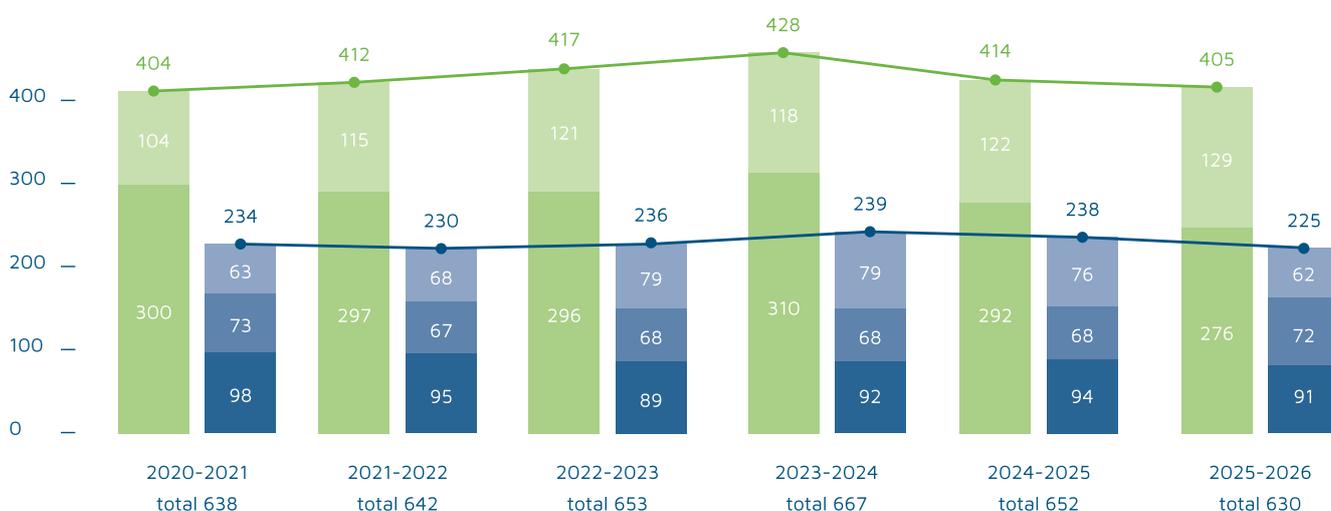
L'étude pour anticiper la croissance démographique et les nouveaux besoins en équipements scolaires lancée en 2020 est toujours en cours. Elle en est à la définition des travaux. Le chiffrage a été réalisé et la prospective budgétaire prend en compte le poids financier d'un tel projet qui nécessitera un emprunt avec une réalisation en 2027 - 2028. Dans cette étude, de nombreux éléments ont dû être intégrés : la démolition de la crèche afin de gagner de l'espace pour la nouvelle école. Ceci implique d'en construire une nouvelle pour accueillir les enfants dans une autre structure. Les crèches étant de la compétence de l'Agglomération du Gard rhodanien, la commune a la charge de fournir un terrain afin de permettre d'en construire une nouvelle. Le terrain proposé a été accepté par l'Agglomération. Cette nouvelle réalisation sera plus adaptée au besoin croissant de places en crèche pour notre commune.

Le projet a mis en évidence la réhabilitation de la cantine et un regroupement nécessaire des deux écoles maternelles sur le site de l'école Kergomard afin de pérenniser cette école et d'éliminer le problème d'accueil de l'école Carpentier qui n'est pas conforme à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Le rapprochement des deux écoles maternelles en une seule permettra de faire des économies de personnel, d'énergie et de cantine puisque la nouvelle cantine sera utilisée par tous les élèves de maternelle de Laudun.



L'école Carpentier pourra être vendue ensuite. L'école Kergomard doit donc être complètement repensée. Un concours d'architecte va être lancé avec et sans destruction de la crèche. Par ailleurs, l'école Lapierre fait l'objet en ce moment d'une rénovation énergétique complète

L'étude prospective des écoles a pris beaucoup de temps car des paramètres ont régulièrement changé sur le nombre de nouveaux élèves attendus notamment avec les nouvelles règles d'urbanisme (loi climat et résilience, loi ZAN, Zéro Artificialisation Nette), les cartes de risques (PPRI, nouvelle carte de ruissellement des eaux de pluies, Porter à connaissance feu de forêt), la révision du PLU qui devra en tenir compte et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui ne permettent plus d'accueillir le nombre d'habitants pris en compte initialement.



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES CLASSES DEPUIS  
2020 SUR LA COMMUNE DE LAUDUN-L'ARDOISE

Écoles élémentaires (vert clair) : Lapierre (vert foncé), Rollo (bleu clair)  
Écoles maternelles (bleu foncé) : Kergomard (bleu très foncé), Carpentier (bleu moyen), Rollo (bleu très clair)

## > CLIMATISATIONS ET DE PROTECTIONS SOLAIRES DANS LES ÉCOLES.



Le plan de sobriété mis en place lors de la crise énergétique comprenait une rénovation énergétique des bâtiments communaux. Les écoles en font partie et la mise en place de pompes à chaleur a été réalisée. Les quelques équipements qui restent à installer dans les écoles, le seront en fin d'année 2025. C'est plus de 50 pompes à chaleur dont celle, hors norme, du forum qui ont été installées

depuis le début de la crise énergétique. Un budget conséquent a été consacré à la mise en place de protections solaires également régulièrement installées à la demande des Directrices d'écoles pour éviter le soleil direct sur les élèves.

Ceci a été complété par une campagne de changement des menuiseries pour optimiser l'isolation, donner un meilleur confort et réduire les dépenses d'énergie.

L'école Lapierre est entièrement rénovée avec une isolation par l'extérieur, de nouvelles menuiseries, une mise en peinture et des pompes à chaleur.

## > ESPACE ENTRÉE ET PARKING KERGOMARD.

Cette action visait à créer un espace d'attente des parents avant récupération de leurs enfants en déplaçant le portail vers l'intérieur. Un espace a donc été créé pour leur permettre de ne plus être sur la route et ainsi être en sécurité.



## > AUGMENTATION DE L'OFFRE DE GARDE D'ENFANTS.

L'Agglomération et la commune ont confirmé qu'une nouvelle crèche plus grande que celle qui est en place, sera construite à Laudun. La commune a proposé un terrain que l'Agglomération a validé. Elle a également complètement redessiné le nouveau quartier dans lequel la crèche va s'insérer. Il fera l'objet d'une OAP dans la révision en cours du PLU.

Une autre crèche est en projet au parc Jacques BREL dans la nouvelle zone commerciale de l'Ardoise. C'est une crèche privée d'une douzaine de places.

## > ACTIVITÉS DE MOTRICITÉ POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS.

Des rencontres sportives avec parcours de motricité inter-maternelles sont organisées par le service des sports et de la jeunesse.

Dans plusieurs endroits de la commune, les familles ont vu apparaître de nouveaux équipements : cabanes, modules de motricité pour les tout-petits, bancs, tables de pique-nique. Ces aménagements ont concerné notamment les aires de jeux Waldsolms, Albert André ou encore celle du 19 mars 1962. Les enfants des écoles maternelles Pauline Kergomard, Joseph Rollo et Pape Carpentier bénéficient désormais d'espaces ludiques rénovés, adaptés à leur âge.

Enfin le parc de vélo et draisienne a été rénové.

## > MISE EN PLACE D'UNE MAISON FRANCE SERVICE.



La mise en place du pôle des services communaux à l'Ardoise est opérationnelle et correspond en tout point à une maison France Service mais n'en a pas le label. Une action a été lancée dans ce sens auprès de l'État en avril 2025 pour obtenir la labellisation.

Le service des cartes d'identité et des passeports et le pôle associations ont été déplacés dans ce local appelé dorénavant « Pôle des services communaux ». Un poste informatique avec des raccourcis spécifiques est également à disposition des usagers pour leurs démarches numériques. C'est un investissement conséquent réalisé dans le bourg de l'Ardoise.



# ÉQUIPEMENTS, TRAVAUX, SPORT ET ENVIRONNEMENT

Améliorer le cadre de vie, c'est d'abord moderniser les infrastructures, investir dans l'entretien de notre patrimoine communal, sécuriser les déplacements, valoriser les espaces naturels et soutenir le sport pour tous. De nombreux travaux ont été réalisés dans nos bâtiments publics, nos écoles, nos espaces sportifs, nos voiries et nos quartiers. Des efforts ont également été faits pour favoriser la transition écologique, avec un plan ambitieux de rénovation énergétique et de sobriété environnementale.

## > REMISE EN CONFORMITÉ DE LA STATION D'ÉPURATION.

Avant le transfert de compétence à l'Agglomération en 2020, la commune a pris les devants en bouclant le dossier de réhabilitation de la station d'épuration de Laudun, avec l'ensemble des autorisations et financements validés par l'État.

Dès le début du mandat, l'Agglomération a pu lancer les travaux sans délai, grâce à ce travail préparatoire complet. Ces travaux sont désormais achevés, et la station est entièrement remise aux normes. Elle est aujourd'hui dimensionnée pour accueillir une population plus importante, garantissant une marge de sécurité pour l'avenir.

La rivière Tave n'est plus polluée comme elle l'était auparavant. Cet engagement est donc pleinement tenu, dans l'intérêt de la santé publique, de l'environnement et du développement durable du territoire.



## > BASSIN D'ÉCRÈTEMENT DE L'ARDOISE ET PROTECTION CENTENNALE.

Il s'agissait de répondre à la mise en demeure de l'État. Une étude pour une occurrence décennale a été lancée avant 2018 et l'équipe municipale actuelle l'a terminée. Elle a ensuite lancé une étude analyse coût / bénéfice pour évaluer la pertinence, le bénéfice attendu d'un tel bassin et d'évaluer s'il y avait une solution à mettre en œuvre.

Cette étude a montré qu'il n'y avait pas de solution raisonnable pour répondre à cette mise en demeure.

Une nouvelle étude plus pragmatique a alors été lancée à l'initiative de la commune afin de rechercher des solutions pour réduire le volume d'eau dans le bourg de l'Ardoise ; ceci en proposant des retenues en amont. C'est dans ce cadre que l'équipe municipale travaille notamment en collaboration avec le 1er REG qui est implanté sur une grande surface en amont du bourg. Le 1<sup>er</sup> REG a des installations dimensionnées correctement par rapport aux exigences réglementaires. Il a néanmoins accepté d'aller plus loin dans ce domaine afin de participer à la demande de l'équipe municipale, à la recherche de solutions pour réduire l'impact sur le bourg. C'est dans ce cadre que des zones d'exercices doivent être identifiées afin d'être décaissées pour servir de

## › DEVENIR DE LA PISCINE DE LASCOURS.



L'étude lancée par l'Agglomération et confiée au cabinet ARWYTEC est terminée. Un comité de pilotage a été réuni au cours duquel le cabinet ARWYTEC a présenté une étude complète sur les besoins en équipements aquatiques du territoire.

Cette étude a évalué l'état des piscines existantes : celle de Bagnols-sur-Cèze, vieille de 60 ans, est obsolète ; Pont-Saint-Esprit, est également non conforme ; et Laudun-l'Ardoise, fermée depuis 2018, nécessite une déconstruction préalable pour tout nouvel aménagement.

Le diagnostic technique de la piscine de Laudun fait état d'installations vétustes, de structures béton en état moyen, et d'un clos-couvert à reprendre. Le coût total d'une réhabilitation-reconstruction sur le site est désormais estimé à 15,2 millions d'euros HT (ou 17,8 millions € avec espace bien-être), pour un coût de fonctionnement annuel de 600 000 €.

## › VALORISATION DE L'ANCIEN SITE D'UGINE.

La fin d'activité de cet ancien site de 48 hectares date d'une vingtaine d'années et l'installation d'entreprises sur un site inondable avec des contraintes multiples n'est pas simple et nécessitait de prendre la mesure du travail à faire pour trouver une solution réalisable.

Ni l'installation de GIFI, ni celle correspondant à l'étude LEF n'ont pu être concrétisées mais ces deux dossiers ont permis de mieux appréhender toute la problématique afin de coconstruire un projet innovant et pérenne. La commune et l'Agglomération du Gard Rhodanien ont travaillé ensemble sur un appel à projets (AAP) ambitieux qui a été lancé début juin. Nous souhaitons redonner de l'activité à ce site labellisé site clé en main « France 2030 » avant la fin de l'année 2025.

### Deux scénarios d'aménagement ont été débattus :

- **Scénario A** : un unique équipement structurant à Bagnols-sur-Cèze (coût total estimé à 34 à 38 M€, 235 000 à 255 000 usagers/an).
- **Scénario B** : trois équipements de proximité à Bagnols, Pont-Saint-Esprit et Laudun-l'Ardoise (coût estimé entre 53 et 60 M€, jusqu'à 440 000 usagers/an).

Le comité de pilotage a préféré le scénario B, jugé plus équitable en termes de desserte territoriale, en particulier pour les scolaires (temps de transport, accessibilité). Ce scénario inclurait un bassin sportif de 25m, un bassin polyvalent et une lagune de jeux à Laudun.

Le Maire et l'équipe municipale ont beaucoup travaillé pour que Laudun-l'Ardoise retrouve sa piscine ou qu'une nouvelle piscine soit construite.

Les conclusions de cette étude marque l'aboutissement du long chemin qu'il a fallu parcourir pour que ce dossier soit pris en compte par l'Agglomération dans le projet de territoire élaboré en début de mandat en 2020.

L'avenir de la piscine de Lascours dépendra donc de la validation, du mode de financement de ce scénario souhaité par les nouveaux élus communautaires après les prochaines élections municipales de 2026 et l'élaboration du nouveau projet de territoire.

### L'objectif est :

- **D'accueillir des projets industriels** autour des énergies décarbonées, de l'économie circulaire et de l'innovation technologique,
- **De créer un pôle industriel exemplaire**, catalyseur de la décarbonation et de la souveraineté énergétique.
- **De valoriser un foncier maîtrisé**, prêt à l'emploi, dans un territoire labellisé Territoire d'Industrie.



## > DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE.



Les actions ont été menées en concertation avec les services du Département pour installer le NRO à Laudun et mailler l'ensemble du territoire de la commune.

## > DEVENIR DU PORT INDUSTRIEL ET DE PLAISANCE.

La commune et l'Agglomération travaille en concertation avec la CNR qui souhaite investir dans le cadre de son plan 5Rhône pour développer le port de l'Ardoise mais les actions à mener seront mises en œuvre dès que l'avenir de la friche industrielle de l'Ardoise sera connu afin d'optimiser les investissements.

## > CRÉATION D'UNE ZONE COMMERCIALE.

La déviation de l'Ardoise était nécessaire afin de développer l'économie du Gard Rhodanien compte tenu de la présence de la 2<sup>e</sup> zone industrielle d'Occitanie entre la zone de l'Ardoise qui est sur notre commune et la zone de Marcoule voisine. Mais cette déviation a perturbé le quotidien des habitants du bourg de l'Ardoise dont les commerçants vivaient essentiellement avec la clientèle de passage.

Malgré les demandes faites par la commune, aucune aide financière n'a été octroyée par les partenaires institutionnels. La commune a donc dû se débrouiller toute seule alors qu'elle n'est pour rien dans le projet de déviation et de ses dégâts collatéraux. Elle a donc lancé une étude pour qu'une zone soit créée à proximité de la RD9 qui a un bon flux de passage de véhicules et qui n'est pas très loin du centre bourg de l'Ardoise.

Dans un premier temps, il était question de permettre aux commerçants qui le souhaitent de se déplacer et d'intégrer ce déplacement à un

projet plus important telle qu'une moyenne surface de vente. C'était bien perçu par les commerçants de l'Ardoise en activité à ce moment-là, qui pensaient que les coûts de déplacement seraient plus digestes dans ce schéma.

Mais compte tenu de la difficulté pour eux de trouver les financements nécessaires, de la mise en service de la déviation et des longs délais probables attachés à la création d'une nouvelle surface moyenne de vente, il a été décidé de scinder le projet en deux : d'un côté la moyenne surface de vente et le déplacement éventuel des commerçants de l'Ardoise avec la création d'un pôle commercial indépendant d'autre part.

La commune a donc confié à une société publique locale la réalisation d'un ensemble immobilier en guise de pôle commercial à cet endroit, sur des terrains en partie communaux, afin de réduire les coûts des commerçants souhaitant se déplacer.

Le permis de construire a été accordé et les travaux devraient débuter au plus tôt en septembre 2025.



## › REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE, UNE PRIORITÉ COMPLEXE, MAIS ESSENTIELLE.



Face à la désertification progressive des commerces du centre-ville, la municipalité agit. Plusieurs réunions de travail ont été organisées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) afin de comprendre les causes profondes de cette situation et d'identifier des pistes concrètes pour y remédier. Jusqu'à présent, les constats dressés par la CCI ont été peu encourageants.

Début 2025, de nouveaux commerces ont fermé leurs portes. Cette situation préoccupante a conduit la commune à relancer la CCI pour mener un diagnostic complet, qui a débuté en juin. Ce travail d'analyse permettra de mieux comprendre les attentes des habitants et les freins à la fréquentation du centre-ville.

Il faut dire que les habitudes de consommation ont évolué : les ménages utilisent davantage leur voiture pour faire leurs courses, recherchent la facilité d'accès,

le stationnement, et une offre commerciale complète au même endroit. Le centre-ville de Laudun-l'Ardoise souffre aujourd'hui d'un manque d'attractivité : il est moins accessible à pied, l'offre commerciale y est plus restreinte, et les prix y sont parfois plus élevés que dans les grandes surfaces ou commerces de proximité comme U Express, situé non loin.

Par ailleurs, l'évolution du tissu urbain montre que le cœur de ville s'est progressivement déplacé vers la plaine, ce qui n'est pas sans incidence sur la dynamique commerciale.

Pour aller plus loin, la CCI va prochainement sonder les habitants afin de recueillir leur avis et leurs besoins. Un courrier d'information a également été adressé à l'ensemble des commerçants pour les associer pleinement à cette démarche.

Ce dossier est complexe, mais les élus municipaux sont pleinement mobilisés. Rien n'est laissé au hasard : chaque levier est activé pour imaginer, avec les acteurs du territoire, un centre-ville plus vivant et attractif.

## › DEVENIR DE LA SUCRERIE.

Un centre de formation avait été évoqué dans la discussion avec GIFI qui devait réaliser son projet sur la friche industrielle de l'Ardoise.

Suite au lancement d'un appel à projet pour installer de nouvelles entreprises sur cette friche, une discussion a été initiée par le Maire auprès du Président de l'Agglomération du Gard Rhodanien afin d'intégrer la sucrerie dans la démarche de réindustrialisation de la friche.

L'idée est de ne pas scinder le site en séparant la sucrerie du reste du site. Certes, c'est un monument

qui doit être préservé, mais qui ne peut pas être remis en état par la commune qui n'en a pas les moyens car c'est un bâtiment industriel en ruine.

L'objectif est de proposer aux futurs porteurs de projet d'investir la sucrerie afin de l'utiliser comme ils le souhaitent mais avec une convention qui permettra de protéger le bâtiment.

C'est une garantie de remise en état des bâtiments comme patrimoine industriel qui sera à nouveau fonctionnel, utilisé et entretenu.

C'est dans ce cadre que la sucrerie a été intégrée à la convention avec l'EPF et à l'appel à projet.

## › FINALISATION DE LA RÉVISION DU PLU AVEC COHÉRENCE ET RESPECT DU CADRE DE VIE.

Compte tenu des changements concernant la réglementation en aménagement urbain, le PLU a été retardé mais le PADD a été voté lors du conseil municipal du 24 juin 2025 et la révision du PLU pourra être finalisée mi 2026.

La procédure de révision du PLU a été lancée parce que les choses évoluent : la réglementation, les prescriptions sur les risques majeurs des services de l'État, la loi climat et résilience et le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), la protection de l'environnement et des milieux naturels, la gestion de la ressource en eau, la mise en

conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale, etc. qui vont avoir un impact important

Nous avons également une volonté de préparer l'avenir de notre commune à 20/30 ans pour confirmer son identité, la rendre plus attractive, trouver des solutions paysagères pour les espaces soumis aux aléas du PPRI, organiser les flux de mobilité en fonction des nouveaux besoins et des nouveaux modes de transports.

Il faut également affirmer l'identité du vignoble, protéger les espaces boisés, la biodiversité en favorisant les corridors écologiques.

Nous devons faire en sorte également de pouvoir accepter une certaine croissance démographique tout en améliorant le quotidien des habitants.





## > AIRES NATURELLES DE CAMPING-CAR, DE PIQUE-NIQUE ET DE DÉTENTE.

Une aire naturelle est en cours de création dans le complexe sportif de Lascours. Il s'agit d'une surface composée d'arbres sauvages d'environ 3000 m<sup>2</sup> qui était abandonnée et qui a été choisi pour devenir un espace naturel accueillant.

L'objectif est de continuer de préparer ce terrain pour qu'il devienne un petit parc agréable avec des bancs, des tables et des jeux pour que les parents qui ont des enfants qui pratiquent du sport dans les installations du complexe sportif puissent avoir un

cadre naturel, calme et ombragé leur permettant de passer un bon moment en attendant que leurs enfants terminent leurs séances sportives.

Un projet d'aire de camping-car est en cours d'élaboration avec une société de gestion de camping-car et un terrain a été identifié dans le quartier de la Cazelle.

Ce projet permet de répondre à une demande croissante sur ce sujet, de favoriser le tourisme dans notre commune et de créer des ressources budgétaires pour l'avenir afin de maintenir nos services publics tout en ayant moins besoin d'avoir recours à l'impôt pour les financer.

## > MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE DU VIEUX VILLAGE.

Les études de la révision du PLU prennent en compte l'identité de l'ancien village avec son patrimoine de maisons anciennes qui seront préservées.

Un périmètre de protection a été défini pour protéger l'église et le patrimoine du centre ancien. Toutes les modifications d'urbanisme dans ce périmètre doivent être validées par l'UDAP (unités départementales de l'architecture et du patrimoine), ce qui représente une garantie de protection du centre ancien de Laudun.



## > PLANTATIONS DURABLES POUR PRÉPARER L'AVENIR.

Dans un contexte de réchauffement climatique de plus en plus perceptible, la commune a fait le choix d'adapter progressivement son patrimoine végétal. Chaque année, entre 10 et 15 arbres sont plantés dans différents quartiers, avec une attention particulière portée au choix des essences. Toutes les nouvelles plantations privilégient des espèces méditerranéennes, rustiques, peu gourmandes en eau et naturellement résistantes aux fortes chaleurs.



## > POURSUITE DE LA POLITIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES (OLD).

Les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) sont réalisées chaque année par la commune sur les terrains publics. Les services et les élus informent régulièrement la population pour qu'elle fasse le nécessaire sur les terrains privés, en lien avec l'ONF pour protéger les habitations des éventuels incendies. retrouvez + d'infos sur [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr) ou scannez le QRcode.





**> MISE EN CONFORMITÉ  
DE LA DÉCHETTERIE ACTUELLE  
AVEC L'ACCORD DE L'AGGLOMÉRATION.**

L'Agglomération a bien pris en compte la mise en conformité de la déchetterie et a mandaté un bureau d'étude pour réaliser une étude hydraulique dont les conclusions ont été transmises à l'État qui doit la valider pour autoriser les travaux nécessaires à sa mise en conformité.

**> MISE EN PLACE DE L'ÉCLAIRAGE  
PUBLIC BASSE CONSOMMATION (LED).**

Chaque année, une campagne de remplacement des éclairages les plus énergivores est lancée jusqu'au remplacement total de l'ensemble du parc.

Un tiers a été équipé en LED ; ce qui correspond à 500 lampadaires et il est prévu entre 200 et 250 points lumineux supplémentaires d'ici fin 2025.



**> POURSUITE DE L'ENFOUISSEMENT  
DES RÉSEAUX SECS POUR CHAQUE  
TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE.**

Les réseaux secs sont enfouis à chaque fois qu'une voirie est réalisée de façon complète (une ou deux rues par an) pour optimiser l'utilisation de l'argent public. Ceci a donné lieu à un schéma directeur présenté en conseil municipal. Les réseaux secs sont réalisés par notre partenaire le SMEG (Syndicat Mixte d'Électrification du Gard).

**> MISE EN PLACE DE LA « POCHE »  
(SYMBOLE DE L'ANCIEN SITE D'UGINE)  
SUR LE FUTUR ROND-POINT DE LA RD9.**

Cette proposition a été faite en début de mandat à l'association des anciens employés de la sidérurgie qui travaillait sur l'ex-site UGINE et Arcelor Mittal. Jusqu'en 2025, ils n'ont pas répondu favorablement à notre demande. L'objectif étant d'affirmer l'identité de l'Ardoise qui a un passé sidérurgique qui a marqué son histoire et ses habitants.



## SPORTS ET AIRES DE JEUX

### › RÉAMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR ENFANTS.

Nous avons renouvelé deux aires de jeux dans les écoles maternelles (Pauline Kergomard et Joseph Rollo) et rénové l'aire de jeux de l'école maternelle Pape Carpentier qui est toujours en cours en 2025 (changement du jeu à ressort et rénovation de la structure cabane).

#### Plusieurs aménagements ont été apportés ou seront apportés dans les aires de jeux ouvertes au public :

- Place du 19 Mars 1962 : parcours d'agilité en robinier,
- Aire de jeux Albert André : modification de la clôture et agrandissement de celle-ci en 2023 avec mise en place d'une grande station ; en 2024, mise en place d'une cabane ; en 2025, les deux jeux à ressort seront prochainement changés.
- Aire de jeux Waldsolms : un module à destination de la petite enfance a été posé en 2022 ainsi que des bancs et une table de pique-nique ; en 2025 une cabane complètera l'espace.



### › ÉTAT DES LIEUX DES DEUX GYMNASES.

Le gymnase Coubertin est dans un état correct mais demande une rénovation de peinture intérieure et en façade. La structure est saine.

Les travaux réalisés sont la réfection du sol et des sanitaires, la toiture sur la zone de stockage et le passage des lampes les plus énergivores en LEDS.

Le gymnase Lagrange est dans un état plus préoccupant. Les travaux réalisés sont la réfection du sol et des sanitaires et le passage des lampes les plus énergivores en LEDS. Sur ce gymnase, une étude sol a été réalisée avec étude béton sur la partie qui présente une fissure côté ouest. Les conclusions préconisent un gros investissement et un confortement des fondations avant travaux sur les murs. L'audit énergétique le classe à un niveau très insuffisant et conforte l'option de gros travaux pour le rendre performant.

Compte tenu de ces 2 conclusions, la question d'investir sur la construction d'un nouvel équipement se pose clairement avant de lancer des réparations.

### › CRÉATION DES PARCOURS VTT AVEC 4 NIVEAUX DE DIFFICULTÉ.



Dans le cadre de sa politique de développement des activités de pleine nature, l'Agglomération du Gard Rhodanien développe des nouveaux circuits pour les activités outdoor en collaboration avec la commune.

Dans un premier temps il s'agit de créer des espaces VTT qui seront labellisés « Site VTT FFC » comme l'est déjà le secteur de la Vallée de la Cèze. Ainsi 5 nouveaux secteurs VTT vont être mis en place, dont un autour du plateau de Lacau et du Camp de César.

Ce sont 4 nouveaux circuits qui seront prochainement balisés entre les communes de Laudun l'Ardoise, Bagnols/Cèze, Orsan, et Tresques. Ils seront de 4 niveaux de difficulté : 1 vert, 1 bleu, 1 rouge et 1 noir. Actuellement, nous sommes en phase de conventionnement avec les propriétaires privés.

### › CRÉATION DE DEUX CITY PARK.

L'objectif était de veiller à la bonne réalisation de celui de l'Ardoise dès le mois d'avril et de rafraîchir celui de Laudun.

Les deux city park ont été réalisés et sont complètement neufs. Le city park de l'Ardoise a été réalisé en début de mandat alors que celui de Laudun est terminé depuis fin juin 2025. Il ne restera qu'une reprise de peinture à faire en septembre.



### › MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE AUTOUR DU TERRAIN ANNEXE DE FOOTBALL DE LASCOURS.

Le terrain de football annexe du complexe de Lascours a été clôturé pour protéger la pelouse qui est fragilisée à certaines périodes de l'année et qui était régulièrement détériorée par le passage de sangliers.



# CULTURE, PATRIMOINE ET MANIFESTATIONS

Tout au long du mandat, il a fallu veiller à préserver notre identité locale en valorisant notre patrimoine historique, nos lieux culturels et nos traditions. Grâce à une programmation riche, des rénovations engagées (église, cinéma, espaces culturels), et des événements accessibles à tous, nous avons permis à la culture de rester vivante et fédératrice. Car au-delà des pierres, c'est l'esprit de notre commune qui s'exprime à travers ces actions.

## > OPTIMISATION DE LA SALLE DU FORUM AVEC UNE PROGRAMMATION À L'ANNÉE.

L'équipe municipale vient de valider en conseil municipal une programmation de spectacles au rythme d'un spectacle par mois entre le mois de septembre 2025 et juin 2026 : Le groupe REGINA (tribute of QUEEN), Michèle TORR, le livre magique de DISNEY, Anne ROUMANOFF, Wall in progress (tribute of PINK FLOYD) et Nuit d'ivresse (pièce de théâtre de Josiane BALASKO).



## > MISE EN PLACE D'UN FESTIVAL CULTUREL.

C'était un pari risqué et c'est devenu un événement incontournable. Un festival de théâtre en plein air a été lancé en 2023 au jardin Planchon dans un cadre magnifique. C'est un événement culturel gratuit qui se déroule en même temps que le festival d'Avignon et qui rencontre un très gros succès. Toutes les représentations sont suivies par plus de 300 spectateurs depuis 3 ans.

Ce nouveau festival a une notoriété grandissante qui dépasse les frontières de notre département et, des troupes de talents, qui se produisent pour certaines également au festival d'Avignon répondent présentes.

## > REMISE EN ÉTAT DU CINÉMA ET ORGANISATION DE SPECTACLES.

Des travaux de remise en état du cinéma vont être réalisés suite à de très nombreuses années d'abandon. Ils seront réalisés fin 2025, début 2026.

Il s'agit de le mettre aux normes PMR et de l'utiliser pour l'organisation de petits spectacles (théâtre ou autres) et de diffuser des films notamment en noir et blanc avec l'ancien projecteur remis en état de marche pour faire découvrir une partie de l'histoire du cinéma.



› DÉVELOPPEMENT DE L'ŒNOTOURISME.

L'AOC Laudun est le 18<sup>e</sup> cru de la vallée du Rhône et le 3<sup>e</sup> Cru des Côtes du Rhône du Gard à être consacré depuis le 23 novembre 2024. C'est une victoire pour notre terroir que l'on doit en grande partie au Syndicat des vins de Laudun qui a pour mission de défendre et de promouvoir l'appellation Laudun. Notre territoire va donc connaître un nouvel essor en matière de notoriété nationale mais aussi internationale grâce à cette classification.

La commune a toujours soutenu ce projet et a versé chaque année depuis 2013 et jusqu'à l'année de l'obtention du cru, une subvention de 15 000 € au syndicat des vins de Laudun qui le portait.

Les vins de Laudun sont servis à chaque manifestation de la commune pour promouvoir l'image du vignoble. Une manifestation sera organisée en collaboration avec le syndicat des vins en septembre 2025 dans le cadre d'une opération œnotouristique.



› SOUTIEN AUX AGRICULTEURS.

Des rencontres sont organisées périodiquement depuis plusieurs années avec le syndicat des vins de Laudun pour l'avancement de la démarche « cru » et

également pour discuter des événements organisés autour de la promotion du vin.

D'autres réunions ont également lieu pour connaître les problématiques rencontrées et soutenir les agriculteurs.



## › VALORISATION DU PATRIMOINE ET DES SITES TOURISTIQUES.

Des signalétiques ont été mises en place sur le sentier botanique pour se rendre sur le Camp de César et le parking a été aménagé.

La création d'applications en réalité augmentée a été une des priorités de l'équipe municipale. D'une part pour la mise en valeur de la maison Albert André avec la vie au temps d'Albert André. Elle sera mise en œuvre dans le courant de l'année 2026. D'autre part pour la mise en valeur du Camp de César qui transporte au temps des romains dans l'environnement de l'époque. L'Agglomération du Gard rhodanien a accepté de prendre en charge l'élaboration de cette application qui va faire revivre le site tel qu'il était à l'époque romaine. Une première version sera disponible en décembre 2025.

Concernant le musée, il est situé dans le pôle info tourisme géré par l'Agglomération. Ces pôles ont fermé dans plusieurs villes de l'Agglomération car les habitudes des touristes ont changé et ils ne sont plus fréquentés.

Une démarche est en cours pour récupérer la salle du pôle info tourisme et organiser des visites du petit musée. Les modalités de visite seront à déterminer avec l'Agglomération.

## › RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE ET INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES.

L'inscription à l'inventaire des monuments historiques a été obtenue en décembre 2021 après un gros travail de recherche historique et le montage d'un dossier complet auprès de la DRAC par l'équipe municipale. La commune a ensuite réalisé des travaux d'urgence pour stabiliser l'édifice et s'est engagée à continuer les travaux de réhabilitation qui vont durer de nombreuses années et qui vont coûter beaucoup d'argent.

L'objectif est de créer une association qui soit consacrée à cette réhabilitation et qui puisse collecter les dons. Ainsi une démarche est faite depuis de nombreuses années pour que des paroissiens prennent en main cette future association. Une action vers les éventuels mécènes et la fondation du patrimoine sera engagée dès que cette association sera créée. Une participation au loto du patrimoine pourra également être envisagée.



## ALBERT ANDRÉ

### › RÉHABILITATION DE LA MAISON DU PEINTRE ALBERT ANDRÉ.

L'année 2024 a été l'année de l'établissement d'un projet concret de réhabilitation de la maison Albert André. Il a été présenté aux principaux acteurs que sont l'exécuteur testamentaire, l'association des amis d'Albert André, la conservatrice des musées et l'Agglomération du Gard Rhodanien.

Il a été validé par l'ensemble des entités consultées même s'il n'est pas complètement en phase avec le testament de Jacqueline Bret-André, impossible à respecter compte tenu des contraintes associées à la création d'un musée. L'équipe municipale est déterminée à le réaliser plutôt que de rester dans l'inaction de ces 19 dernières années.

Ce projet a été élaboré en respectant le plus possible la volonté de Jacqueline Bret-André et en donnant un avenir culturel réaliste et pérenne à la maison tout en honorant la mémoire du peintre et en y faisant connaître son œuvre. Ainsi, par délibération du conseil municipal du 24 septembre 2024, l'équipe municipale a lancé une procédure judiciaire nécessaire à la révision des charges et conditions grevant le legs, qui devrait logiquement à terme autoriser la réalisation de ce projet.

Il est important de souligner que, pour faire ces études et travaux, nous avons puisé dans nos efforts budgétaires pour reconstituer le legs qui a disparu il y a plusieurs années.

Le temps des projets est long et même si nous sommes impatients de voir cette maison revivre, les travaux ne peuvent pas être lancés avant plusieurs mois. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué mi-mai 2025 et il va maintenant falloir lancer le marché de réalisation de la réhabilitation avec tous les délais légaux nécessaires.

En outre, dans un second temps, nous associerons à cette réhabilitation un projet culturel et touristique sur l'œuvre du peintre en le dotant d'outils modernes tels que les applications en réalité augmentée.

Le projet de musée a été reporté à plus tard par l'Agglomération du Gard Rhodanien pour diverses raisons.

Le projet de réhabilitation de la maison du peintre est donc traité seul mais afin de définir un projet cohérent pour la maison, il a bien été indiqué que l'intérêt du musée et de la maison est d'avoir une synergie entre les deux. C'est dans ce cadre que l'Agglomération est associée au projet de réhabilitation de la maison et au projet culturel.

### › JOURNÉE À L'ÉPOQUE D'ALBERT ANDRÉ, UNE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL.

Les journées à l'époque d'Albert André ont été lancées par l'équipe municipale en l'honneur du peintre Laudunois. Elles sont organisées tous les deux ans et ont beaucoup de succès.

Le peintre Albert André est mis à l'honneur durant toute une journée avec des animations, jeux, expositions, danse, restauration et soirée musette.

Le bourg de Laudun revêt ses habits d'époque et invite à un voyage dans le temps... On se retrouve en 1869 et on remonte les années jusqu'en 1954 en revisitant les métiers d'autrefois, les costumes d'antan, les us et coutumes de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans l'intervalle, une fête médiévale est organisée sur deux jours au jardin Planchon en l'honneur du passé médiéval du bourg de Laudun.



# MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Face à l'évolution des modes de déplacement et aux enjeux de sécurité routière, des travaux de fond ont été engagés pour rendre les mobilités plus fluides, plus sûres et plus durables. Réaménagements de voiries, sécurisation des abords d'école, création de nouveaux itinéraires cyclables ou réflexion sur les transports collectifs : chaque action vise à faciliter le quotidien des habitants tout en répondant aux exigences d'un développement urbain maîtrisé.

## > CRÉATION D'UN PARKING POIDS LOURDS SUR LA ZONE INDUSTRIELLE.



Le parking sauvage utilisé par les poids lourds sur une parcelle de la CNR au bord du Rhône derrière l'entreprise Owens Corning, n'est pas régularisable car impropre à cette utilisation d'un point de vue urbanistique.

Une zone également utilisée de façon sauvage par les transporteurs a été identifiée proche de

l'usine Lafarge. Cette parcelle est compatible et la commune est entrée en négociation avec Lafarge et Eiffage qui en ont la propriété partielle. Un accord a été trouvé fin d'année 2024 et l'association Port l'Ardoise qui regroupe quasiment tous les industriels de la zone industrielle y compris ceux qui reçoivent les plus grosses livraisons en poids lourds, a été sollicitée. L'association doit donner son avis sur le sujet pour que la transaction entre les trois parties puisse se réaliser et que la mairie devienne propriétaire. C'est l'association qui va exploiter ce futur parking par convention avec la mairie.

## > CRÉATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL À LA GARE POUR LA RÉOUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE.

Ces PEM sont installés dans le même calendrier que la réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône. Les études ont été faites à Bagnols sur Cèze, Pont Saint Esprit et Laudun-l'Ardoise mais les travaux ont seulement été réalisés à Bagnols sur Cèze et à Pont Saint Esprit.

La commune a adressé un courrier cosigné avec l'Agglomération du Gard Rhodanien, à la Région Occitanie et à la Direction Territoriale Occitanie SNCF Réseau pour essayer de faire accélérer les choses. Nous avons reçu une réponse le 19 juin 2025 nous indiquant que les travaux à Laudun-l'Ardoise qui devaient avoir lieu fin 2025 ou début 2026 sont reportés suite à des restrictions budgétaires, après la réouverture de la gare de Roquemaure prévue fin 2028.

## > RECHERCHE DE ZONES POUR LA CRÉATION DE PARKINGS



À PROXIMITÉ DES CENTRES-BOURG.

Deux zones ont été identifiées : une dans la zone de Passangle et l'autre à côté de l'école Lapierre.

Le PLU tiendra compte de ces emplacements afin d'en marquer la destination.

La zone de Passangle va être aménagée et nécessitera donc un parking. A noter que dans cette zone, deux endroits de plusieurs centaines de m<sup>2</sup> seront des espaces naturels très fournis en arbres qui seront sauvegardés voire complétés si nécessaire.

## > MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE ENTRE LES DEUX BOURGS DANS LE CADRE DU VERSEMENT TRANSPORT.

Ce service est de la compétence de l'Agglomération du Gard Rhodanien, que nous avons plusieurs fois sollicité pour qu'une navette gratuite soit mise en place à Laudun-l'Ardoise à l'instar de celles de Bagnols sur Cèze et de Pont Saint Esprit en service depuis plusieurs années.

Nous avons obtenu cette année une navette urbaine gratuite entre Bagnols sur Cèze et le bourg de l'Ardoise en passant par le bourg de Laudun (ligne 16). Elle est en service tous les jours depuis le 14 avril 2025 avec 5 arrêts sur notre commune répartis entre les deux bourgs.

LIGNE 16



## > RÉFECTION, SÉCURISATION ET RÉHABILITATION DES RUES DE LA COMMUNE.

Chaque année, l'équipe municipale présente et réalise un projet de rénovation complète d'une rue. Il s'agit de mettre en place des équipements et mobiliers urbains permettant de moderniser et d'embellir nos rues, de sécuriser la circulation des piétons en intégrant le passage des personnes à mobilité réduite mais également de ralentir la circulation avec des ralentisseurs ou des chicane. Il y a également la mise en place d'arbres ou végétaux d'ornement. Ces travaux sont impérativement réalisés avec l'enfouissement des réseaux secs (câbles électriques, éclairage public et télécommunication) et des réseaux humides réalisés par l'Agglomération en accord avec la commune pour que la rue soit parfaitement rénovée. Il ne peut y avoir de travaux de voirie si l'Agglomération ne prévoit pas de travaux sur les réseaux humides. Il y a aussi le changement de tout l'éclairage public par des nouveaux équipements à LEDS plus économes. Une ou deux réfections et entretien des rues les plus abimées est également réalisée chaque année en revêtement bicouche.

Le schéma directeur de remise en état du patrimoine routier (65 kms) a été communiqué au conseil municipal en toute transparence pour que la population et l'Agglomération soient au courant du plan pluriannuel de travaux prévus.



Inauguration de la rue de Boulogne

**Sécurisation** : Chemin de Figon, Avenue du Général de Gaulle, Route d'Orsan, Rue de la République, Création d'un cheminement piéton sur la RN580,

**Réfection** : Rue Louis-Braille, Rue Baron-Leroy, Rue Jean-Pierre-Florian, Chemin de Foltodon, Rue Jacqueline-Auriol, Rue Joseph-Antoine-Meyere, Chemin du Boulas,

**Réhabilitation complète y compris réseaux et sécurisation** : Rue de Boulogne, Rue Antoine-Parmentier, Rue Clément-Ader, Rue Jean-Vilar, Rue des anciens combattants, Rue Joliot-Curie (en cours),

**Réhabilitation complète à venir** : Rue Jean-Giono et RN580 (du GR3 jusqu'au passage à niveau).

**Rue Ader** : une intervention d'urgence pour sécuriser et désenclaver.

Le 15 septembre 2021, un mur de soutènement s'est effondré emportant la voirie dans la rue Ader à la suite de fortes pluies, provoquant l'enclavement de plusieurs habitations. Pour rétablir un accès, la commune a dû aménager en urgence un chemin à travers les bois et en assurer l'entretien pendant toute la phase transitoire.

La reconstruction du mur, a nécessité des études géotechniques complexes et des travaux lourds. Son coût, particulièrement élevé et non prévu initialement, a été entièrement supporté par les finances communales, faute de subvention de l'État.



Rue Ader



Chemin de Figon



Rue Antoine-Parmentier



Rue des anciens combattants



Rue de Boulogne



Rue Joliot-Curie



Rue Jean-Vilar



## › SÉCURISATION PAR L'ÉTAT DE LA RN 580, AVANT TRANSFERT DE LA DOMANIALITÉ À LA COMMUNE.

Dans le cadre du transfert de la portion de RN580 qui n'est plus utilisée pour la traversée du bourg de l'Ardoise depuis la mise en service de la déviation, nous avons beaucoup de discussions avec l'État. Nous aurions pu clôturer ce sujet si nous avions accepté les premières propositions mais elles étaient totalement inacceptables. Après plusieurs rendez-vous et une délibération en conseil municipal pour montrer notre désapprobation sur la solution proposée, nous avons eu un rendez-vous en préfecture et de nouvelles propositions de la part de l'État ont été faites.



Le calendrier a été assoupli et les travaux pourront avoir lieu après les travaux de réhabilitation des réseaux humides par l'Agglomération qui a accepté de les réaliser en 2026.

La commune va également devoir budgéter les travaux d'enfouissement des réseaux secs et une partie de sécurisation dont les trottoirs. L'État sera chargé des travaux de la voirie, des ralentisseurs, de la piste cyclable et s'est engagé à subventionner la commune avec de la DETR.

## › SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DE VILLE, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE.

Une paire de coussins berlinois et un radar pédagogique ont été mis en place pour sécuriser la circulation dans un premier temps. Une deuxième paire de coussins berlinois va également être installée après le lotissement pour le sécuriser dans les deux sens. Une remise en état complète de la voirie avec réhabilitation des réseaux humides et enfouissement des réseaux secs est prévue au prochain mandat avec le concours du Département en traversée d'agglomération ; cette route étant de compétence départementale.



## › AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ÉCORESPONSABLES.

La sécurisation des rues de la commune que nous réalisons chaque année avec un projet de voirie neuve et complète, comprend un ralentissement de la circulation pour que les cyclistes puissent partager la voie avec les véhicules. La vitesse de la plupart des rues de la commune a été volontairement limitée à 30 km/h. Les pistes cyclables ne sont pas faciles à mettre en œuvre car les largeurs de voirie ne sont pas suffisantes partout. C'est donc par la mise en place de ralentisseurs ou de chicanes et par le signalement de la limitation de la vitesse à 30 km/h qu'on peut favoriser le ralentissement de

la circulation automobile et donc permettre aux cyclistes de circuler en sécurité.

Un projet de piste cyclable est en cours à l'Ardoise, du GR4 vers l'ancien site Arcelor en passant par le bon coin. Il fait suite à la mise en place de la déviation, de la diminution du flux de circulation sur les autres voies et de la création de nouveaux ronds-points modernes et équipés. Ce projet pour lequel l'Agglomération a accordé une subvention sera lancé en fin d'année 2025. Il y a également le projet de piste cyclable sur la portion de RN580 du GR3, au nord, jusqu'au 1<sup>er</sup> passage à niveau au sud et à moyen terme, le projet de liaison entre le GR4 et les voies structurantes des lotissements réalisés et à venir de la zone Suc et Pradelle. L'objectif étant de relier les deux bourgs par étape.

## ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

### > AIDE AUX DÉPLACEMENTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET PRENDRE EN COMPTE LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ DANS LES TRAVAUX.

Les travaux réalisés dans le cadre de la sécurisation des voiries de la commune, la mise en place de dispositifs de ralentissement de la circulation, de trottoirs suffisamment larges et des dispositifs pour les malvoyants et malentendants sont réalisés pour que les personnes en situation de handicap puissent circuler en toute sécurité dans notre commune.



### > MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ (AD'AP) DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC.



**ÉCOLE LAPIERRE**  
Escaliers ; Garde-corps,



**CANTINE LAPIERRE**  
Rampe



**STADE DE FOOTBALL DU COMPLEXE SPORTIF DE LASCOURS**  
Escaliers ; Toilettes,



**GYMNASE LAGRANGE**  
Place PMR ; Escaliers



**SUR 6 LIEUX D'ACCUEIL**  
Boucles magnétiques pour malentendant



**MAIRIE**  
Escaliers



**GYMNASE COUBERTIN**  
Escalier ; Place PMR



**PÔLE DES SERVICES COMMUNAUX DE L'ARDOISE**  
Place PMR ; Escaliers



**FOYER AUBAT**  
Cheminement ; Garde-corps ; Escaliers



**ESPACE BARBARA**  
Escaliers



**ÉCOLES ROLLO ET CARPANTIER**  
Escaliers ; Garde-corps



Passage piétons avec les voiries rénovées et places PMR créées.



# CE QUE NOUS AVONS FAIT EN + DEPUIS 2020



## > EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Tous les établissements de la commune recevant du public ont été équipés de défibrillateurs.

Des blocs en béton ont été achetés en prévention d'actes de malveillance, pour sécuriser les rues lors des manifestations.

Des bornes amovibles en fonte sont mises en place dans le même esprit pour sécuriser le marché hebdomadaire de la circulation automobile.

Des radars pédagogiques ont été installés aux endroits les plus dangereux de la commune afin de sensibiliser les automobilistes insouciants. Ils enregistrent les vitesses de passage en les horodatant afin de mettre en place des actions de contrôle aux moments opportuns.

Afin de lutter contre les incendies, des arrêtés sont systématiquement pris pour réglementer l'accès aux massifs forestiers voire de l'interdire quand le risque est maximum.

L'équipement en poteaux incendies a été complété pour une meilleure couverture des zones urbanisées.

Des barrières vont être mises en place en septembre pour interdire l'accès aux ponts submersibles en cas d'inondation.

Plusieurs exercices PCS ont été organisés et la cellule de crise a été mise en œuvre régulièrement. Des retours d'expérience ont été faits et sont complétés à chaque fois que nécessaire. Une astreinte d'élus assure une permanence jour et nuit pour déployer les actions éventuelles en cas d'événements pouvant mettre en danger la sécurité des habitants.

## > EN MATIÈRE DE TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Les chaudières à gaz ont été rénovées et les tuyauteries calorifugées pour réduire la consommation d'énergie.

La toiture du bâtiment des salles Félix Devaux, en mauvais état, a été refaite pour une bonne continuité d'usage par les associations de la commune.

## > EN MATIÈRE DE FESTIVITÉS

Chaque année, de nouvelles illuminations de Noël sont achetées pour compléter l'équipement existant et embellir les rues de la commune pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

En début de mandat, la municipalité a souhaité relancer un club taurin pour que les fêtes reprennent le goût des traditions avec les abrivados, bandidos et taureaux-piscine. Un groupe de personnes passionnées a repris le flambeau de l'ancienne association, ce qui ravit les habitants, surtout les jeunes qui ont retrouvé la ferveur des fêtes traditionnelles.

Les arènes étaient fermées et les gradins menaçaient de s'écrouler. Un investissement conséquent a donc été consacré à la réfection et la consolidation des gradins pour pouvoir réouvrir et permettre l'accueil du public en toute sécurité.

La municipalité a également souhaité donner plus de pouvoir au comité des fêtes en lui laissant l'opportunité de gérer la fête votive avec une meilleure communication pour permettre une convergence d'objectifs au service de la commune et de ses habitants. C'est ce qui fait le succès des festivités communales depuis plusieurs années.



## > EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Dans le domaine des équipements sportifs, nous avons modernisé les infrastructures existantes et préparé l'avenir. Le court central de tennis a été rénové, et un éclairage LED est prévu à l'été 2025 sur les autres terrains.

Dans les gymnases Léo Lagrange et Pierre de Coubertin, plusieurs travaux ont été réalisés, du remplacement des cages de handball à la réfection des marquages au sol, en passant par la remise en peinture des vestiaires.

Sur les stades de football, nous avons sécurisé le terrain d'entraînement, installé des abris de touche et remplacé les buts. Grâce à ces efforts, nous avons obtenu les agréments de la Fédération Française de Football, garantissant des installations aux normes pour les années à venir. D'autres équipements, comme les filets de football, de hand ou de tennis, sont également renouvelés régulièrement.

Parce que le bien-être et le sport ne s'adressent pas qu'aux seuls licenciés, nous avons tenu à diversifier l'offre d'équipements. Un parcours santé connecté Run & Smile a été installé sur la colline Sainte-Foy. Un espace multisports de grande ampleur ouvrira dès juillet 2025 sur la place du 19 mars 1962, avec un terrain de basket 3x3, des modules de fitness, une piste d'athlétisme et un plateau multisports. Enfin,

un pumptrack et un skate park complèteront, dans les mois à venir, les aménagements du complexe sportif.

La jeunesse a également été soutenue par des investissements ciblés, à l'image de l'achat d'une station d'entraînement complète pour l'accueil jeune. Nous avons aussi apporté un soutien constant à la vie associative locale, à travers la Fête des Associations, le Trail des Traces, Run & Smile, la Descente VTT du Camp de César, le Téléthon, Octobre Rose, pour ne citer qu'eux.

En 2023, la commune a obtenu le label « Terre de Jeux » qui a permis de mettre en place des activités de découverte pour les enfants autour des Jeux Olympiques, actions de sensibilisation à la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap, organisation de temps forts en lien avec les valeurs de l'olympisme.

Enfin, en 2025, Laudun-l'Ardoise a l'honneur d'accueillir plusieurs événements sportifs d'envergure nationale : le passage du Paris-Nice, l'étape du Tour Auto, le Championnat de France de Sport Boules individuel et, surtout, le départ et l'arrivée d'une étape du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche.

C'est une belle reconnaissance pour notre commune, notre tissu associatif et notre engagement sans faille en faveur du sport pour tous.



Octobre Rose



Championnat de France de sport boules



Semaine Olympique



Run & Smile



## > EN MATIÈRE SOCIALE

Dès le début de la crise sanitaire, le CCAS a su réagir avec efficacité en confectionnant des masques en tissu grâce à l'engagement de 18 bénévoles. Des colis d'urgence ont été distribués aux foyers les plus vulnérables, tandis que des partenariats ont été mis en place avec Vival pour la livraison de courses à domicile, et avec l'ADMR pour des visites auprès des personnes âgées isolées. Une campagne d'appels téléphoniques a également permis de maintenir le lien avec les personnes vulnérables inscrites sur le registre du CCAS. En remplacement du traditionnel repas des aînés, des colis de Noël ont été distribués, et une prime COVID a été versée au personnel du CCAS pour saluer leur engagement.

Dans une volonté de retisser du lien social après la période de confinement, un cinéma en plein air a été organisé sur le parking du Forum, renforçant le sentiment de convivialité au sein de la commune.

Le soutien à la jeunesse a constitué un axe fort du mandat. Une bourse au permis citoyen a été instaurée, permettant aux jeunes d'obtenir une aide de 500€ pour financer leur permis de conduire en échange d'un engagement bénévole au sein d'une structure locale. Une aide financière au passage du BAFA a également été mise en place, encourageant les vocations dans l'animation et favorisant l'insertion sociale et professionnelle.

Dans une démarche d'analyse fine des besoins du territoire, une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a été conduite afin d'adapter plus efficacement les actions du CCAS aux réalités locales. Par ailleurs, un nouveau logo a été créé pour renforcer la visibilité de l'institution auprès des partenaires et des usagers.

Toujours soucieux de favoriser l'accès de tous aux activités, le CCAS a participé au financement d'une sortie neige pour les enfants de l'école Rollo. Il a également accompagné les familles dans les démarches de microcrédit personnel, en lien avec le Crédit Municipal d'Avignon, afin de financer des projets essentiels comme la mobilité, le logement ou

l'équipement. L'aide à la cantine a été revalorisée, tout comme les montants des bons alimentaires et carburants, tandis que la méthode de calcul de l'aide au chauffage a été revue pour mieux soutenir les petites retraites.

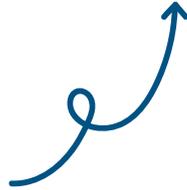
L'écoute des besoins spécifiques s'est également traduite par l'organisation d'une journée de sensibilisation à la fibromyalgie, en partenariat avec une association spécialisée, ainsi que par l'installation d'un distributeur de protections hygiéniques gratuites dans les locaux du CCAS pour lutter contre la précarité menstruelle.

Les sorties seniors ont été repensées pour permettre à un plus grand nombre d'en bénéficier, avec une participation désormais possible une année sur deux. En parallèle, les enfants bénéficiant de l'aide à la cantine ont profité chaque année d'une à deux sorties poney, favorisant leur épanouissement en dehors du cadre scolaire.

Le CCAS a renforcé son rôle de relais de proximité en centralisant les permanences de plusieurs partenaires sociaux. Aux côtés de l'assistante sociale du Département, l'Agglomobile (France Services) et le Secours Catholique ont rejoint les locaux du CCAS, permettant aux habitants d'accéder en un même lieu à de nombreuses ressources administratives et aides sociales.

Les conventions avec les associations Ensemble pour l'Espoir et Uexpress ont été renouvelées, facilitant la distribution de bons alimentaires aux foyers en difficulté.

Enfin, le CCAS a continué à s'impliquer dans les grands temps forts de la solidarité locale : la Semaine Bleue dédiée aux aînés, le repas des seniors, le Téléthon, Octobre Rose, la vente de brioches au profit du handicap, et la tenue à jour du registre des personnes vulnérables, autant d'actions qui traduisent une volonté constante d'accompagnement, de proximité et de bienveillance.



**TOUTES LES INFOS  
DU CCAS**  
sur [laudunlarquoise.fr](http://laudunlarquoise.fr)

**Le CCAS propose un accompagnement individualisé pour aider les habitants dans leurs démarches administratives et sociales. Cet appui peut concerner notamment :**

- les demandes de logement social,
- les dossiers de retraite,
- les démarches liées à la MDPH ou à l'APA,
- l'ouverture de droits sociaux (CAF, aide au chauffage, complémentaire santé solidaire...),
- ou encore les demandes d'aides financières ponctuelles.

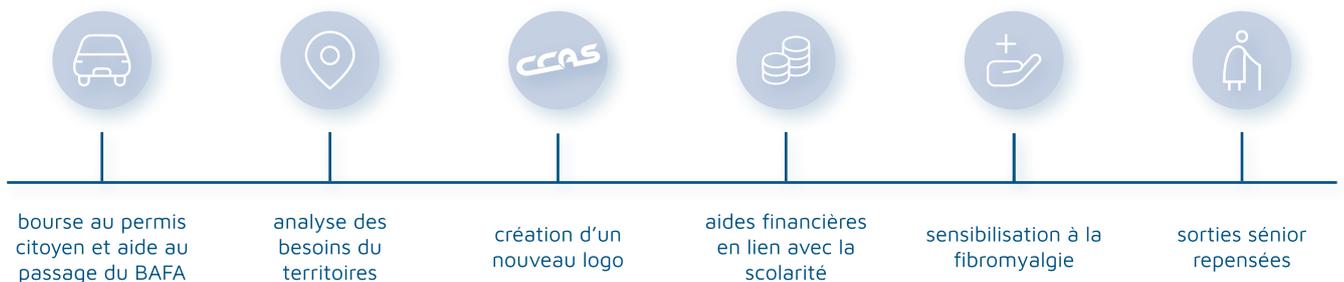
Les usagers sont reçus sur rendez-vous, en toute confidentialité, afin de les guider dans leurs démarches, vérifier les pièces nécessaires, remplir les formulaires, ou faire les démarches en ligne si besoin.

## RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DU CCAS...

### PENDANT LA CRISE SANITAIRE



### DEPUIS 2020



## > EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

Tout au long de l'année, de nombreux événements sont organisés pour rassembler, divertir, émouvoir et transmettre. Ces rendez-vous réguliers traduisent la volonté de la commune de proposer une programmation riche, variée et accessible à tous.

Les marchés dominicaux sont animés en été, avec des concerts, des spectacles de rue, ou encore des scènes ouvertes qui donnent toute leur place aux artistes locaux. Les fêtes de Noël sont aussi l'occasion d'organiser des événements festifs investissant l'espace public au cœur de la commune.

La commune célèbre également les grands temps de la vie collective : les noces d'or et de diamant, l'accueil des nouveaux arrivants, le repas des agents communaux ou encore les repas des aînés sont autant d'occasions d'exprimer notre attachement au lien social et à la reconnaissance de chacun.

À ces temps forts s'ajoutent deux événements emblématiques organisés en alternance une année

sur deux : la Journée Albert André, qui met en lumière l'univers du peintre et son époque dans une ambiance Belle Époque, et les Médiévales, célébrées lors des Journées du Patrimoine, qui replongent le cœur de Laudun dans l'atmosphère du Moyen Âge. Ces rendez-vous, très appréciés du public, sont à la fois festifs, culturels et immersifs, et participent à la mise en valeur de notre histoire locale.

La commune s'investit également dans une programmation culturelle permanente avec des expositions d'œuvres d'art – peintures, sculptures, photographies à la médiathèque et à l'espace Barbara, des conférences, des rencontres d'auteurs et des interventions artistiques. Ces espaces contribuent activement à faire vivre la culture au quotidien.

Enfin, la mémoire collective reste un pilier de notre engagement. Les nombreuses commémorations patriotiques, organisées avec soin et solennité, permettent de transmettre notre histoire et de faire vivre les valeurs républicaines auprès des jeunes générations.



Les 80 ans de la libération



Célébration des noces d'or et de diamant



Journée Albert André



Accueil des nouveaux arrivants dans la commune

## > EN MATIERE DE MODERNISATION ET VALORISATION DES SERVICES COMMUNAUX

Au cours du mandat, les services municipaux ont été profondément réorganisés pour gagner en efficacité et en lisibilité. Chaque agent bénéficie désormais d'objectifs personnels et collectifs clairs, ce qui permet un pilotage plus cohérent des missions et une meilleure coordination entre les équipes.

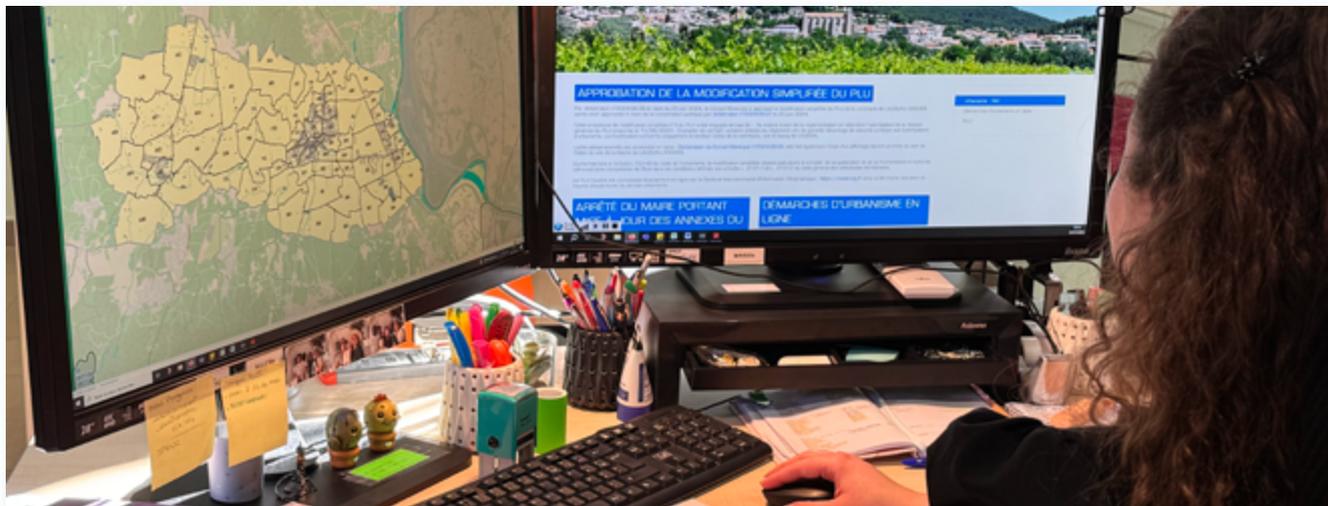
L'équipe municipale a également fait de la formation continue une priorité, afin de renforcer les compétences des agents, d'accompagner les évolutions réglementaires et de favoriser l'épanouissement professionnel. Ces actions ont permis de professionnaliser davantage les services tout en valorisant les agents dans leurs fonctions.

Un effort important a été mené pour améliorer les

conditions de travail : rénovation des locaux, renouvellement du matériel, mise à disposition d'outils numériques modernes (ordinateurs et logiciels), amélioration de la performance énergétique des bâtiments municipaux... Ces investissements ont permis de créer un environnement de travail plus confortable, plus sécurisé, plus efficace et plus adapté aux besoins actuels.

Enfin, les agents ont su faire preuve d'un engagement remarquable durant les crises, en particulier pendant la pandémie de Covid-19. Leur mobilisation et leur capacité d'adaptation ont permis de maintenir les services essentiels à la population dans des conditions exceptionnelles.

Grâce à cette dynamique, les services municipaux sont aujourd'hui plus solides, plus réactifs et pleinement tournés vers le service à la population.





Aucun contenu ne nous a été transmis  
de la part du groupe d'opposition.

**Bilan de mandat de Laudun-l'Ardoise, Juillet 2025**

Directeur de la publication : Yves Cazorla

Rédacteur en chef : Yves Cazorla

Rédacteur : Mairie de Laudun

Conception graphique : Émilie Augé Studiopiques

Impression : BFC Marketing

Illustrations et photographies : Mairie de Laudun

Distribution : Mairie de Laudun

Quantité : 3500 exemplaires

Dépôt légal : 2025 - Bilan de mandat de Laudun-l'Ardoise

Adresse : 144 Place du 6 Juin 1944, 30290 Laudun-l'Ardoise



